

Master Administration publique

Management de la performance publique (FI)

Présentation

Le Master Administration Publique a un triple objectif : il prépare les étudiants, en formation initiale ou continue, à occuper des postes d'encadrement dans la Fonction Publique, soit par la voie des concours de catégorie A, soit, le cas échéant, par la voie contractuelle (M1, M2 MPP en formation initiale). Avec un enseignement orienté vers l'acquisition de compétences managériales, budgétaires et financières, il forme, d'une part, les futurs cadres de santé (M2 MPP en formation continue), d'autre part, les chefs d'établissements sociaux, sanitaires et médico-sociaux (M2 M02S). Enfin, selon les projets de étudiants, il vise à former aux concours A+ de Direction d'Hôpital (DH) ou de dirigeant de la Protection sociale (EN3S).

Objectifs

L'objectif du **Master d'Administration Publique** (MAP) est de préparer les étudiants aux différents concours de catégorie A des fonctions publiques d'Etat, territoriale et

Composante	<ul style="list-style-type: none"> Institut de préparation à l'administration générale (Ipag)
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Français
Niveau d'entrée	BAC +3
Durée	2 ans
ECTS	120
Volume global d'heures	862
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 7
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> RNCP38176 : Master Administration publique
Disciplines	<ul style="list-style-type: none"> Droit public Sciences de gestion et du management
Lieu	IPAG – bâtiment le Cardo – 7 rue de l'Écarlate – 67000 Strasbourg
Campus	<ul style="list-style-type: none"> Campus Santé
Secteurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> Activités administratives Activités comptables
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics
Stage	Obligatoire
Stage à l'étranger	Possible
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un régime spécial d'études dans son contrat pédagogique dépose sa demande par formulaire, avec les pièces justificatives pertinentes, auprès de son service de scolarité. Cette demande est déposée au plus deux semaines après le début des cours du semestre concerné, ou dans les meilleurs délais après la survenance du fait pouvant justifier ce régime d'études. Au delà de quatre semaines après le début des cours du semestre concerné, les aménagements concernant les modalités d'examen que

permettrait la formation ne sont plus possibles pour le semestre en cours.

En cas de refus d'octroi de régime spécial d'études, l'étudiant peut contester cette décision par une demande écrite et motivée déposée auprès de la Direction des études et de la scolarité.

Le contrat pédagogique peut être pluriannuel. Ses prévisions sont réexaminées, et éventuellement adaptées, en fonction de l'évolution de la situation de l'étudiant et de la formation.

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Mathieu Zeggiato](#)

Autres contacts

Anaïs JAEG, assistante de formation : jaega@unistra.fr

hospitalière.
d'Administration Publique.

Le MAP permet aux étudiants de poursuivre leurs études et de se présenter à des concours de la fonction publique (les concours A et A+) tels que le concours d'entrée aux *Instituts Régionaux d'Administration*, les concours d'*Inspecteur des finances publiques*, *Inspecteur des Douanes*, *Attaché territorial*, *Attaché d'Administration hospitalière*, EN3S, Directeur d'hôpital, ...

Le MAP est ouvert **prioritairement** aux étudiants titulaires d'une Licence d'Administration Publique.

Cette formation est accessible pour des candidats en formation initiale (statut étudiant) et en formation continue (reprise d'études financées ou non). Des validations d'acquis (expérience / professionnelle) sont envisageables.

Le Master 2 Management de la Performance Publique (M2MPP) **en formation initiale** permet aux étudiants de se présenter à un concours administratif de catégorie A. Il comporte un stage obligatoire de 3 mois minimum au semestre 4.

Insertion professionnelle

Le **Master d'Administration Publique** permet aux étudiants d'accéder à des postes d'encadrement dans la Fonction Publique, soit par voie de contractualisation, soit par voie de concours..

Le Master 2 Management de la Performance publique (MMPP, 2^e année de Master) en formation initiale est ouvert prioritairement aux étudiants titulaires d'un Master 1 d'Administration Publique ou diplôme jugé équivalent par le comité de sélection.

Métiers visés

Le service public propose plus de 1000 métiers, répartis sur 29 filières professionnelles, présentant un large panel d'opportunités de recrutement et de pistes de développement professionnel pour les candidats.

Pour une liste complète des métiers du service public, reportez-vous à la page du ministère : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/devenir-agent-public/les-metiers-de-la-fonction-publique>

Le Master Administration Publique vous donne les clés pour présenter les concours de catégorie A avec de réelles chances de réussite pour devenir :

- attaché(e) d'administration ;
- inspecteur des finances publiques ;
- inspecteur des douanes ;
- inspecteur de la DGCCRF ;
- officier de police ou de gendarmerie ;
- attaché(e) de la DGSE ;
- attaché(e) territorial(e) ;
- attaché(e) d'administration hospitalière ;
- ...

Les + de la formation

Au cours de leur première année de formation en Master Administration Publique (MAP), les étudiants sont encouragés à passer les concours administratifs.

En raison de la grande qualité des enseignements dispensés, en particulier par des intervenants extérieurs issus de la Fonction Publique, les étudiants admis en Master d'Administration Publique pourront préparer les concours de catégorie A de la Fonction Publique avec de vraies chances de réussite (50% en moyenne). Ce chiffre, pour étudiants Classes Talents du Service Public, atteint plus de 75% ! (Année 2022-23). Plus de renseignements à l'URL :

<https://ipag.unistra.fr/classe-talents-de-strasbourg/>

L'introduction du stage obligatoire d'un mois dans une administration publique en fin d'année universitaire devrait grandement faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.

En M2 MPP, en formation initiale, les étudiants seront mieux préparés à l'épreuve professionnelle présente dans la majorité des concours. Le stage de 3 à 6 mois devraient leur donner les atouts nécessaires pour réussir leur entrée dans la vie active.

Critères de recrutement

Niveau Bac+4 ou avoir validé 240 ECTS.

Candidater

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

Prérequis obligatoires

Avoir validé une première année de Master en Administration Publique. Autres parcours possibles. Examen des dossiers par un jury de sélection composé de membres de l'équipe pédagogique.

Stage

Stage en France

Durée du stage : 3 à 6 mois

Période du stage : Semestre 4

Stage à l'étranger

Durée du stage : 3 à 6 mois

Période du stage : Semestre 4

Programme des enseignements

Management de la performance publique (FI)

Master 1 - Administration publique - Administration publique

Semestre 1 - Administration publique					
		CM	TD	TP	CI
UE 1.1 - Techniques administratives	6 ECTS	-	20h	-	30h
Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains		-	-	-	30h
Note sur dossier		-	20h	-	-
UE 1.2 - Droit public	9 ECTS	70h	20h	-	-
Droit administratif spécial		30h	20h	-	-
Finances locales		20h	-	-	-
Les grandes libertés en droit de l'UE		20h	-	-	-
UE 1.3 - Économie	6 ECTS	50h	20h	-	-
Économie internationale		30h	20h	-	-
Institutions économiques internationales		20h	-	-	-
UE 1.4 - Langues et projet professionnel	3 ECTS	-	31h	-	-
Langues : français ; anglais ou allemand		-	24h	-	-
Projet professionnel - méthodologie de la recherche scientifique		-	1h	-	-
Préparation orale		-	6h	-	-
UE 1.5 - Options	6 ECTS	-	-	-	48h
Liste options - choisir 1 parmi 4					
UE 1.5.1 - Option Politiques sociales et sanitaires	6 ECTS	-	-	-	48h
Finances sociales		-	-	-	24h
Protection sociale		-	-	-	24h
UE 1.5.2 - Option Collectivités territoriales	6 ECTS	-	-	-	48h
Droit des collectivités territoriales		-	-	-	24h
Politiques publiques locales		-	-	-	24h
UE 1.5.3 - Option Management public	6 ECTS	-	-	-	48h
Gestion financière publique et principes de la comptabilité publique		-	-	-	24h
Management public		-	-	-	24h
UE 1.5.4 - Option Coopération européenne	6 ECTS	-	-	-	24h
Gestion de projets franco-allemands		-	-	-	24h
Une matière au choix parmi les autres options		-	-	-	-

		CM	TD	TP	CI
UE 1.6 - Stage volontaire Facultatif					
Stage volontaire	1 ECTS	-	-	-	-
Modules Facultatif					
Stage volontaire		-	-	-	-

Semestre 2 - Administration publique					
		CM	TD	TP	CI
UE 2.1 - Techniques administratives	4 ECTS	-	20h	-	30h
Gouvernance publique, problèmes politiques et sociaux contemporains		-	-	-	30h
Note sur dossier		-	20h	-	-
UE 2.2 - Droit public	8 ECTS	70h	20h	-	-
Droit administratif spécial		30h	20h	-	-
Fonction publique		20h	-	-	-
Finances de l'UE		20h	-	-	-
UE 2.3 - Économie	6 ECTS	50h	20h	-	-
Economie européenne		30h	20h	-	-
Politiques économiques structurelles		20h	-	-	-
UE 2.4 - Langues et projet professionnel	3 ECTS	-	25h	-	-
Langues : français ; anglais ou allemand		-	24h	-	-
Projet professionnel - méthodologie de la recherche scientifique		-	1h	-	-
UE 2.5 - Options	3 ECTS	-	-	-	48h
Liste options - choisir 1 parmi 4					
UE 2.5.1 - Option Politiques sociales et sanitaires	3 ECTS	-	-	-	48h
Protection sociale		-	-	-	24h
Droit hospitalier		-	-	-	24h
UE 2.5.2 - Option Collectivités territoriales	3 ECTS	-	-	-	48h
Approfondissement des finances locales		-	-	-	24h
Politiques publiques locales		-	-	-	24h
UE 2.5.3 - Option Management public	3 ECTS	-	-	-	48h
Gestion financière publique		-	-	-	24h
Management public		-	-	-	24h
UE 2.5.4 - Option Coopération européenne	3 ECTS	-	-	-	24h
Institutions allemandes et coopération transfrontalière		-	-	-	24h
Une matière au choix parmi les autres options		-	-	-	-
UE 2.6 - Stage obligatoire	6 ECTS	-	-	-	-
Stage obligatoire		-	-	-	-

Semestre 3 - Management de la performance publique (FI)					
		CM	TD	TP	CI
UE 3.1 - Gestion des ressources humaines	12 ECTS	45h	-	-	-
Déontologie		15h	-	-	-
Dialogue social		15h	-	-	-
Gestion des carrières et compétences		15h	-	-	-
UE 3.2 - Gestion budgétaire et financière	12 ECTS	45h	-	-	-
Évolution et pratiques budgétaires		15h	-	-	-
Gestion budgétaires et financière des collectivités publiques		15h	-	-	-
Contrôle de gestion		15h	-	-	-
UE 3.3 - Méthodologie et pratiques des concours administratifs	6 ECTS	-	47h	-	-
Épreuves des concours administratifs		-	16h	-	-
Oral		-	7h	-	-
Langues : français ; anglais ou allemand		-	24h	-	-

Semestre 4 - Management de la performance publique (FI)					
		CM	TD	TP	CI
UE 4.1 - Management	12 ECTS	60h	-	-	-
Évolution et pratiques de gouvernance		15h	-	-	-
Management par la qualité		15h	-	-	-
Conduite de projet et du changement		15h	-	-	-
Communication		15h	-	-	-
UE 4.2 - Professionnalisation	12 ECTS	-	20h	-	-
Stage obligatoire dans une administration (minimum 3 mois, du lundi au jeudi)		-	-	-	-
Conception, rédaction et soutenance d'une mission pour une administration		-	20h	-	-
UE 4.3 - Méthodologie et pratiques des concours administratifs	6 ECTS	-	47h	-	-
Épreuves des concours administratifs		-	16h	-	-
Oral		-	7h	-	-
Langues : français ; anglais ou allemand		-	24h	-	-